

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/02/2026 - B2026/002790 - 2018 B 00280 - 835 324 385 - A.F.C.I

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise AFCI N° 8 3 5 3 2 4 3 8 5 0 0 0 1 1 N° 32 RUE PIERRE SEMARD 38600 FONTAINE

Adresse de l'entreprise 32 RUE PIERRE SEMARD 38600 FONTAINE

Numéro SIRET * 8 3 5 3 2 4 3 8 5 0 0 0 1 1 Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

							Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 4]				Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014		016									
	Immobilitisations corporelles *		028	30 362	030	20 214	10 148				15 740			
	Immobilitisations financières * (1)		040		042									
	Total I (5)		044	30 362	048	20 214	10 148				15 740			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	85 455	052		85 455				43 245			
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	60 384	070		60 384				833			
		Autres * (3)	072	53 448	074		53 448							
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	194 174	086		194 174				23 155			
	Charges constatées d'avance *		092		094									
	Total II		096	393 461	098		393 461				67 233			
	Total général (I+II)		110	423 823	112	20 214	403 609				82 973			
PASSIF							Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	1 000				1 000			
	Ecart de réévaluation					124								
	Réserve légale					126								
	Réserves réglementées*					130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131									
	Report à nouveau					134	8 675				7 786			
	Résultat de l'exercice					136	52 238				889			
	Subventions d'investissement					137								
	Provisions réglementées					140								
	Total I					142	61 912				9 675			
	Provisions pour risques et charges					154								
	Emprunts et dettes assimilées					156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164								
	Fournisseurs et comptes rattachés					166	261 579				2 851			
	DETTES (4)	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	59 573					30 949		
Comptes courants d'associés					173	3 899				39 498				
Autres dettes					175	335								
Produits constatés d'avance					174									
Total III					176	341 697				73 298				
Total général (I + II + III)					180	403 609				82 973				
REVENUS		(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an				195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

YM 14/10

Désignation de l'entreprise AFCT

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 2 4

Exercice N-1 clos le

13 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	511 423	430 688
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217	6 000	218	6 939	4 961
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		42
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	518 362	435 692
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	262 954	263 000
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	3 004	13 036
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	137 245	159 265
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	5 870	6 178
	Rémunérations du personnel *				250	31 474	18 540
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 298	347
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	5 592	5 811
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	(3)	0
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	447 434	466 177
	I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	70 928	(30 485)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290	1 385	33 655
	Charges financières			(V)	294		3
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	7 966	1 210
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	12 109	1 068
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	52 238	889
RÉINTÉGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	52 238	314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	12 109	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, sexies A)	987		
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Création d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991		
	Divers (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
	Zones de développement prioritaire (44 septiesdecies)				993		
	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)				138		
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	65 439	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	65 439	372

YM - H.A.

AFCI
32 Rue Pierre Séward
38600 Fontaine
Siret : 83532438500011

**PROCES-VERBAL du 02 février 2026
CONCERNANT L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2024**

L'an deux mille-vingt-six, le 02 février à Fontaine,

L'actionnaire de la société AFCI au capital de 1 000 €, YASAR Mikail, demeurant au 4 Rue Montesquieu 38600 Fontaine, s'est réuni à Fontaine, en assemblée ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Était présent :

- Monsieur YASAR Mikail, demeurant au 4 Rue Montesquieu 38600 Fontaine, Titulaire de 100 parts,

L'assemblée est présidée par Monsieur YASAR Mikail, associé-gérant.

Il constate que l'associé présent possède 100 parts sociales, soit la totalité des parts sociales et, qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Quitus de la gérance,
- Affectation des résultats de l'exercice.

Après réflexion, le président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par 16 180 Euros de bénéfice. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

YM
M

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée

DEUXIÈME DÉCISION

Les comptes faisant apparaître 52238 € de bénéfice, l'associé unique décide de l'affecter de la manière suivante :

- 52238 € au compte « **Autres réserves** »

TROISIÈME DÉCISION :

L'associé unique déclare qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Le Président,
YASAR Mikail

YM
